

ATELIER NUMERIQUE

Thierry ROSSELGONG, **médiateur numérique** présent également à Beauvoir-sur-Niort, est à votre disposition pour toutes démarches courantes à réaliser sur internet (administratives ou autres..) ou bien afin de faciliter à la **prise en mains d'un ordinateur**, la gestion de la messagerie, la **mise en garde de sites malveillants**.

Entre conseils et aides diverses, deux ordinateurs sont en **libre service à la mairie**. Les ateliers numériques ont lieu **le vendredi de 15 à 17 heures uniquement sur rendez-vous** pris auprès de la mairie. Les premiers apprenants du 25 février étaient : Françoise VALEZE, Maryse SARRAUD et Hervé DURY.

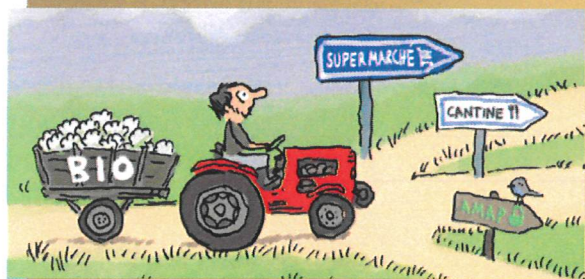


Eco Festival "Printemps maraîchin"

Du 25 au 27 mars, notre commune accueillera un éco-festival porté par plusieurs associations autour de **l'écologie**. Tout le week-end, des intervenants proposeront des **activités ouvertes à tous**, autour de la nature et de notre territoire, un **marché fermier**, un **bal** et un **concert**, la restauration ainsi qu'un **débat** pour les plus passionnés. Certaines associations interviendront également dans

l'école afin de leur faire découvrir les oiseaux de la plaine et le monde des chevaux.

Le programme vous sera communiqué prochainement par l'organisateur.



PREMIERS SECOURS

Notre commune s'est équipée d'un **défibrillateur entièrement automatique**. Cet appareil est destiné à relancer l'activité cardiaque lorsque le cœur est en état de fibrillation ventriculaire. **La survie d'une personne victime d'arrêt cardiaque soudaine n'est que de quelques minutes.**

Démarche à suivre si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque :

1. appeler les secours (Ceci déclenche l'appel des samaritains les plus proches)
2. commencer le massage cardiaque (Ne jamais arrêter un massage cardiaque)
3. si un sauveteur est disponible, ce dernier arrivera avec le défibrillateur
4. démarrer l'appareil et suivre les instructions

L'appareil a été **placé sur le château d'eau** dans un coffret facile d'accès.

Le défibrillateur automatisé est capable de :

- analyser l'activité électrique du cœur
- reconnaître une éventuelle anomalie du fonctionnement électrique de celui-ci (fibrillation ventriculaire)
- délivrer ou d'inviter l'opérateur à délivrer le choc électrique afin de restaurer une activité cardiaque efficace

Dans tous les cas, l'appareil vous dictera les gestes à accomplir. Après utilisation, il est important de **contacter la mairie** pour qu'elle puisse procéder au changement de l'appareil dans les plus brefs délais. Nous remercions également tous les sauveteurs de notre commune inscrits sur les applications **Staving Alive** ou **SAUV life** prêts à réagir en cas de besoin.





ELECTIONS 2022

Le **10 Avril** prochain aura lieu le premier tour des **élections présidentielles** suivi, le **24 Avril**, du second tour. Si vous ne pouvez pas aller voter ces jours là, n'hésitez pas à donner une **procuration** afin que votre volonté soit exprimée dans les urnes. Pour cela allez sur maprocuration.gouv.fr ou à la gendarmerie.

Pour voter, il vous suffit :

- D'être inscrit sur les listes électorales.
- De vous munir de votre carte d'électeur ou d'une pièce d'identité.

SECURITE ROUTIERE



Les échanges sur la sécurisation du plan de circulation du village vont bon train.

Nous avons rencontrés **ID79** qui nous ont présentés les différentes **possibilités d'aménagement** qui s'offrent à nous. Nous nous orientons sur des modifications concernant principalement, le **carrefour dangereux au centre du bourg**, les **accès au village** par le chemin de Vallans et la rue des moulins, ainsi qu'une réflexion autour des mobilités douces.

Ce projet représente un coût financier très important pour notre commune et ne doit pas être pris à la légère. Les différentes options feront l'objet d'une délibération d'un prochain conseil municipal.

1 Enfant 1 Arbre

Comme chaque année maintenant, nous avons réalisé une **plantation d'arbres fruitiers** dans le verger communal. Sous la houlette de Stéphane SOUCHARD, les parents des petit(e)s Marceau, Castille, Marius, Tom et Lila ont appris les **bons gestes** pour réaliser une plantation d'arbres dans les règles de l'art. Ce fut l'occasion de nous rencontrer et de partager un moment de **convivialité**.



TRAVAUX

Courant février, la municipalité a procédé à la **remise aux normes de l'assainissement** des locaux de la **MAM** et du **salon de coiffure** en installant une micro station.

L'investissement, représentant environ **15 000 euros**, témoigne de notre volonté de maintenir une activité sur la place du centre et d'entretenir les bâtiments communaux.



Suivez votre village sur les réseaux sociaux



Sur internet : <http://www.larochenard.fr/>

